

AVIS

AUX ETUDIANTS ETRANGERS

Il est porté à la connaissance des étudiants étrangers, inscrits dans les établissements publics d'enseignement supérieur au Maroc, désireux de bénéficier **d'un logement dans les Cités Universitaires du Royaume**, au titre de l'année académique 2023-2024, qu'ils sont invités à remplir le formulaire de demande d'hébergement universitaire en ligne au site web suivant : www.moroccoalumni.ma et à déposer leurs dossiers auprès **du Service d'Hébergement à la Cité Universitaire Internationale (C.U.I) (Bureau n° 5), à partir du 1^{er} septembre jusqu'au 31 octobre 2023.**

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- 1) Photocopie de l'attestation d'inscription, au titre de l'année académique 2023-2024 ;
- 2) Photocopie du passeport ;
- 3) Photocopie de la carte de séjour ;
- 4) Deux photos d'identité récentes en couleur.

N.B :

- Les dossiers incomplets ou reçus hors délai, ne seront pas pris en considération.
- Les demandes seront examinées en fonction des places disponibles.
- Les étudiants admis doivent récupérer leurs autorisations d'hébergement auprès du Service d'hébergement à la C.U.I.

Rabat, le 31 août 2023